



CENTRE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES SAS

a reçu une
médaille d'argent
pour sa notation EcoVadis

- MAI 2022 -



Vous recevez ce score/cette médaille sur la base des informations communiquées et des news mises à la disposition d'EcoVadis au moment de l'évaluation. Si des informations ou des circonstances changent sensiblement au cours de la période de validité de la fiche d'évaluation/médaille, EcoVadis se réserve le droit de retirer temporairement la fiche d'évaluation/médaille de l'entreprise, afin de réévaluer et de publier/d'octroyer éventuellement une fiche d'évaluation/médaille révisée.

Valable jusqu'au : mai 2023

EcoVadis® est une marque déposée. © Copyright EcoVadis 2018 - tous droits réservés